AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE 5 ANS ACCUEIL

Voici des renseignements au sujet de l'évaluation des compétences de votre enfant au cours de la présente année scolaire :

À l'éducation préscolaire, c'est par l'observation de votre enfant que l'enseignant cerne les habiletés, les connaissances, les apprentissages, les intérêts, les questionnements, les attitudes, les comportements, les comportements, les démarches, les stratégies et les besoins de votre enfant.

	Première communication 9 octobre 2026	**Étape 1** 19 novembre 2026	**Étape 2** 25 février 2027	**Étape 3** 10 juillet 2027
Domaine physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Témoignage de l'adaptation de l'enfant à la maternelle	✓		✓
Domaine affectif Construire sa conscience de soi			✓	✓
Domaine social Vivre des relations harmonieuses avec les autres		✓		✓
Domaine langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit			✓	✓
Domaine cognitif Découvrir le monde qui l'entoure			✓	✓

C'est par l'observation et le recours à des interventions adaptées à chaque enfant que les enseignants soutiendront l'évolution de celui-ci dans les domaines physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.

À la première et à la deuxième étape, les résultats présentés doivent indiquer l'état du développement des compétences propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire, si ces compétences ont fait l'objet d'une évaluation par l'enseignant.

Précision
Si des changements importants surviennent en cours d'année en matière d'évaluation, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à consulter l'enseignant.e de votre enfant.